

 Commune de Chêne-Bourg**ROUTES** : AVENUE DE BEL-AIR ET CHEMIN DE LA MOUSSE**IMPACT** : CIRCULATION ALTERNÉE ET MISE EN IMPASSE**DURÉE** : DU MARDI 22 AVRIL AU DIMANCHE 27 AVRIL 2025**MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS****QUOI, COMMENT ?**

Pour la réfection de la route à l'intersection entre l'avenue de Bel-Air et le chemin de la Mousse.

MESURE DE CIRCULATION

Circulation alternée sur l'avenue de Bel-Air à l'intersection avec le chemin de la Mousse.

Mise en impasse du chemin de la Mousse à l'intersection avec l'avenue de Bel-Air.

ACCESSIBILITÉ RIVERAINS

Pour accéder au chemin de la Mousse, il faut suivre l'un des trois itinéraires suivants :

1. Depuis l'avenue de Bel-Air, prendre l'avenue Edouard-Baud puis la rue François-Perréard et le chemin de la Gravière.
2. Depuis la rue de Genève, suivre la rue François-Jacquier puis le chemin de la Gravière.
3. Depuis l'avenue Tronchet et la route de Jussy, prendre le chemin de la Mousse habituel.

Pour quitter le chemin de la Mousse prendre le chemin de la Gravière, puis prendre la route de Jussy communale direction l'avenue de Tronchet ou prendre la rue François-Jacquier direction la rue de Genève - **voir carte en page 2**.

DÉVIATIONS BUS N°37

Le bus n°37 direction Jussy-Village qui circule dans un sens sur le chemin de la Mousse est dévié par l'avenue Edouard-Baud, la rue François-Perréard, rue Peillonex et chemin de la Gravière.

L'arrêt Gare-Tour qui se trouve au chemin de la Mousse est déplacé sur le chemin de la Gravière à côté de la voie-verte - **voir carte en page 2**.

ACCÈS PIÉTONS ET CYCLES

Les cheminements des piétons et des cyclistes sont garantis partout et en tout temps.

Les piétons circulent sur les trottoirs en suivant les panneaux de signalisation prévus à leur intention.

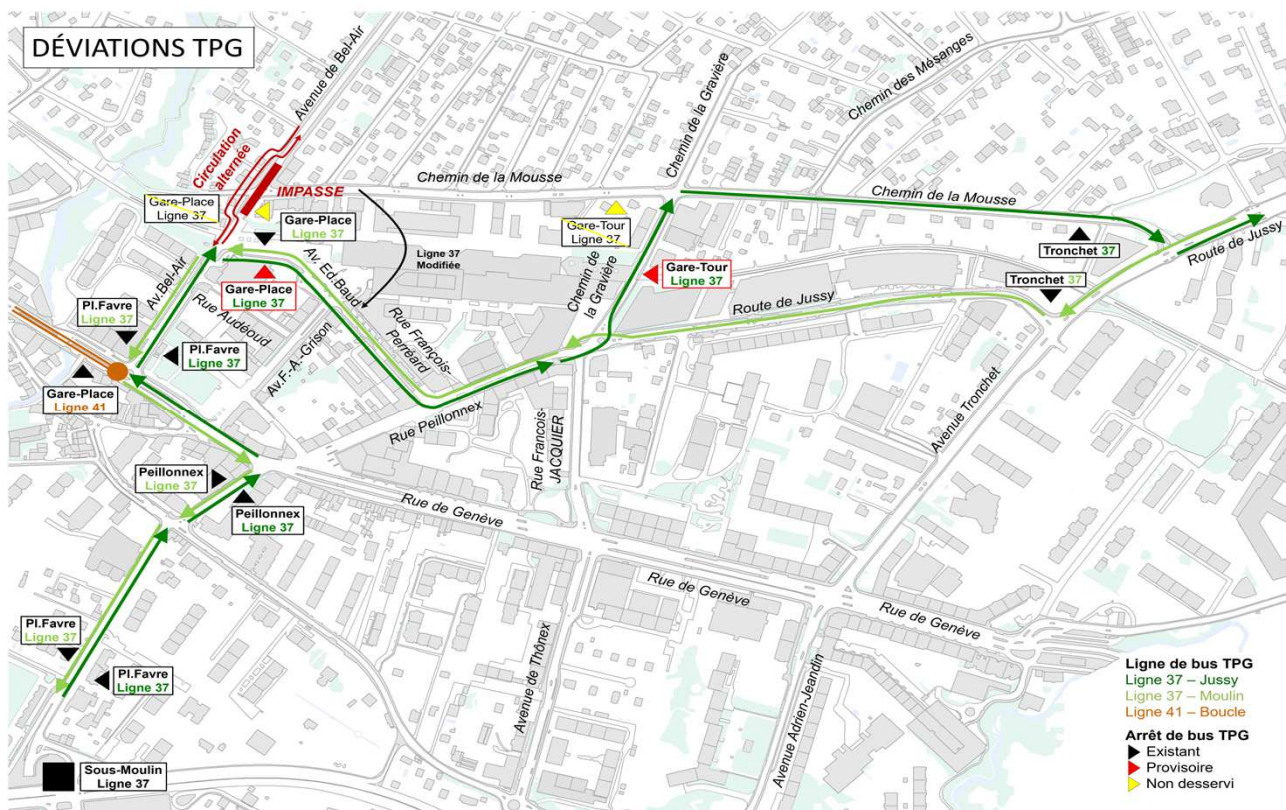
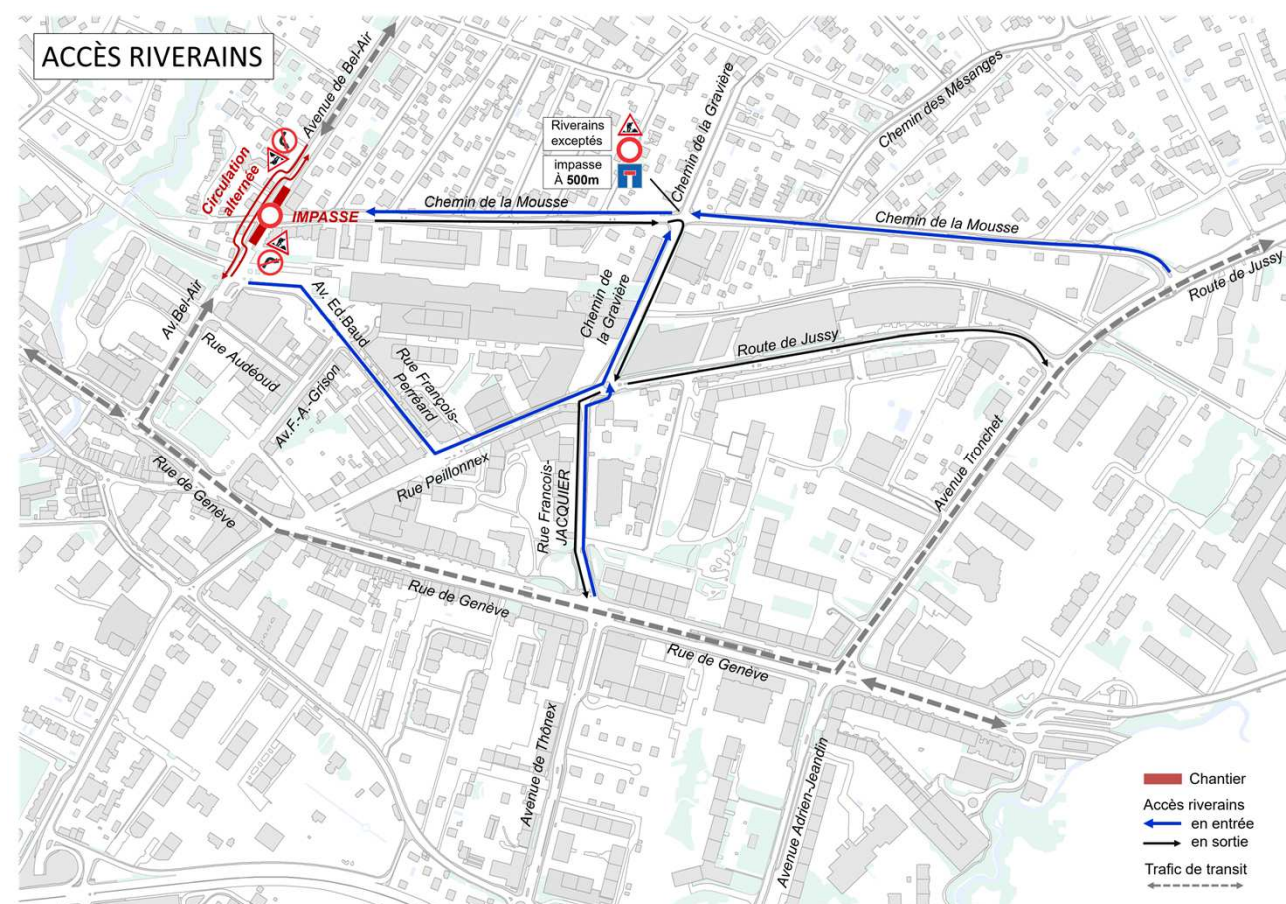
Les cyclistes circulent soit avec les piétons pied à terre sur les trottoirs, soit avec les véhicules sur la route.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Pendant les vacances scolaires de Pâques : du mardi 22 avril au dimanche 27 avril 2025.

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux contraintes d'un chantier, tels que la météo ou les aléas techniques.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension. Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.



► Commune de Chêne-Bourg

ROUTES : CHEMIN CAVUSSIN
IMPACT : FERMETURE À LA CIRCULATION
DURÉE : LE MERCREDI 23 AVRIL 2025

*Vacances scolaires
de Pâques*

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS

voitures

deux-roues
motorisés

livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

Pour la réfection du revêtement routier de l'avenue de Bel-Air à l'intersection avec le chemin Cavussin.

MESURE DE CIRCULATION

Le chemin Cavussin sera fermé ponctuellement à la circulation des véhicules (voitures et motos).

ACCESSIBILITÉ RIVERAINS

Les riverains ne pourront momentanément pas accéder au chemin Cavussin en entrant et sortir le jour de la pose des enrobés à la date suivante:

➤ **La journée du Mercredi 23 Avril du matin au soir.**

*Fermeture
ponctuelle*

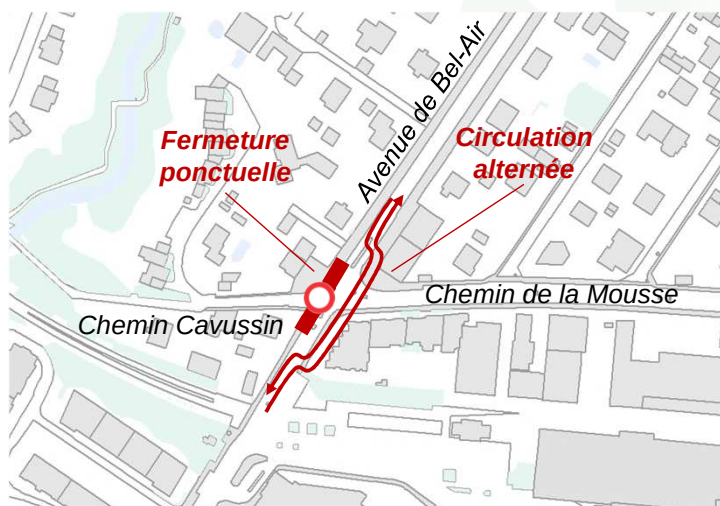
Les riverains sont invités à prendre leurs dispositions en anticipation de cette fermeture ponctuelle en privilégiant des déplacements à pied, à vélo ou en transports publics, le cas échéant, stationner leurs véhicules à l'extérieur du chemin Cavussin sur les places de stationnement à proximité.

ACCÈS PIÉTONS ET CYCLES

Les cheminements des piétons et des cyclistes sont garantis partout et en tout temps. Les piétons circulent sur les trottoirs et les cycles circulent pied à terre avec les piétons en suivant les panneaux de signalisation prévus à leur intention.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Pendant les vacances scolaires de Pâques : le mercredi 23 avril 2025. Ce planning est intentionnel, il est soumis aux contraintes d'un chantier, tels que la météo ou les aléas techniques.



Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension. Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

 Commune de Chêne-Bourg**ROUTES** : AVENUE DE BEL-AIR ET RUE DR-GEORGES-AUDÉOUD**IMPACT** : CIRCULATION ALTERNÉE ET MISE EN IMPASSE**DURÉE** : DU LUNDI 28 AVRIL AU DIMANCHE 4 MAI 2025

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures

deux-roues
motorisés

livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

Pour la réfection de la route à l'intersection entre l'avenue de Bel-Air et la rue Dr-Georges-Audéoud.

MESURE DE CIRCULATION

Circulation alternée sur l'avenue de Bel-Air à l'intersection avec la rue Dr-Georges-Audéoud.
Mise en impasse de la rue Dr-Georges-Audéoud à l'intersection avec l'avenue de Bel-Air.

ACCESSIBILITÉ RIVERAINS

Pour accéder la rue Dr-Georges-Audéoud, il faut suivre l'un des deux itinéraires suivants :

1. Depuis l'avenue de Bel-Air, suivre l'avenue Edouard-Baud puis l'avenue François-Adolphe-Grison.
2. Depuis la rue de Genève (direction ville uniquement), prendre l'avenue François-Adolphe-Grison.

Pour quitter le chemin la rue Dr-Georges-Audéoud prendre l'avenue François-Adolphe-Grison pour rejoindre la rue de Genève ou prendre la rue François-Perréard puis la rue François-Jacquier direction la rue de Genève ou la route de Jussy communale direction l'avenue Tronchet
- voir carte en page 2.

ACCÈS PIÉTONS ET CYCLES

Les cheminements des piétons et des cyclistes sont garantis partout et en tout temps.

Les piétons circulent sur les trottoirs en suivant les panneaux de signalisation prévus à leur intention. Les cyclistes circulent soit avec les piétons pied à terre sur le trottoir, soit avec les véhicules sur la route.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Pendant les vacances scolaires de Pâques : du lundi 28 avril au dimanche 4 mai 2025.

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux contraintes d'un chantier, tels que la météo ou les aléas techniques.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension. Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

